

Lois fédérales et ordonnances entrant en vigueur en 2016

Modification	Entrée en vigueur	Remarques	Dispositions législatives et communiqué de presse
Loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIMF)	Entrée en vigueur le 01.01.2016	03.09.2014 adoption du message par le Conseil fédéral, publication dans la FF 2014 7235 15.12.2015 publication de la LF et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2015 5339. Modifications d'actes législatifs relevant du domaine fiscal: <ul style="list-style-type: none"> - LT (RS 641.10) - LTVA (RS 641.20) - LIA (RS 642.21) 	Loi Communiqué
Ordonnance sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (OIMF)	Entrée en vigueur le 01.01.2016	15.12.2015 publication de l'ordonnance et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2015 5413. Modifications d'actes législatifs relevant du domaine fiscal: OT (RS 641.101)	Ordonnance
Ordonnance sur les douanes (OD) Modification du 18 novembre 2015	Entrée en vigueur le 01.01.2016	08.12.2015 publication de l'ordonnance et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2015 4917. Modifications d'actes législatifs relevant du domaine fiscal: OTVA (RS 641.201)	Ordonnance
Loi fédérale sur l'imposition d'après la dépense	Entrée en vigueur LHID le 01.01.2014 LIFD le 01.01.2016	29.06.2011 adoption du message par le Conseil fédéral, publication dans la FF 2011 5605 12.03.2013 publication de la LF et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2013 779 D'après le projet de loi, les cantons adaptent leur législation à l'art. 6 LHID dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur de la loi fédérale.	Loi Communiqué

Modification	Entrée en vigueur	Remarques	Dispositions législatives et communiqué de presse
Ordonnance sur l'imposition d'après la dépense en matière d'impôt fédéral direct	Entrée en vigueur le 01.01.2016	12.03.2013 publication de l'ordonnance et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2013 787	Ordonnance
Loi fédérale sur l'imposition des frais de formation et de perfectionnement à des fins professionnelles	Entrée en vigueur le 01.01.2016	20.05.2014 publication de la LF et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2014 1105 D'après le projet de loi, les cantons adaptent leur législation aux modifications de la LHID pour la date de l'entrée en vigueur de la loi fédérale.	Loi Disposition de coordination Communiqué
Révision de l'ordonnance du DFF sur les frais professionnels (adaptations à la loi fédérale sur l'imposition des frais de formation et de perfectionnement à des fins professionnelles)	Entrée en vigueur le 01.01.2016	20.05.2014 publication de l'ordonnance et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2014 1109 L'entrée en vigueur à la même date que la modification de la loi est nécessaire.	Ordonnance
Loi fédérale relative à la nouvelle réglementation concernant la remise de l'impôt (loi sur la remise de l'impôt)	Entrée en vigueur le 01.01.2016	12.11.2013 publication du message dans la FF 2013 7549 20.06.2014 adoption par le Parlement D'après le projet de loi, les cantons adaptent leur législation aux modifications de la LHID pour la date de l'entrée en vigueur de la loi fédérale.	Loi Communiqué
Ordonnance du DFF concernant le traitement des demandes en remise de l'impôt fédéral direct (ordonnance sur les demandes en remise d'impôt)	Entrée en vigueur le 01.01.2016	Refonte intégrale 23.06.2015 publication de l'ordonnance et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2015 1895	Ordonnance Communiqué
Ordonnance relative aux déductions, en matière d'impôt fédéral direct, de frais professionnels des employés occupant une fonction dirigeante et des spécialistes	Entrée en vigueur le 01.01.2016	27.01.2015 publication de l'ordonnance et de la date de l'entrée en vigueur dans le RO 2015 311	Ordonnance Communiqué

Modification	Entrée en vigueur	Remarques	Dispositions législatives et communiqué de presse
qui exercent en Suisse une activité temporaire (ordonnance concernant les expatriés, Oexpa)			
Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour les transports publics») Loi fédérale du 21 juin 2013 sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire	<p>Entrée en vigueur le 01.01.2016</p> <p>La loi entre en vigueur en même temps que l'arrêté fédéral.</p>	<p>Publication de l'arrêté fédéral dans la FF 2013 4191</p> <p>Lors de la votation populaire du 9 février 2014, le projet a été adopté par 62 % de oui contre 38 % de non.</p>	<p>Arrêté fédéral</p> <p>Loi</p> <p>Disposition de coordination</p>
Révision de l'ordonnance sur les frais professionnels (adaptation à la loi fédérale sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	<p>Entrée en vigueur le 01.01.2016</p>	<p>Publication de l'acte modificateur unique dans la FF 2014 3937 et correction pour la LHID dans le RO 2015 993</p>	<p>Ordonnance</p> <p>Communiqué</p>
Ordonnance du DFF sur la compensation des effets de la progression à froid pour 2016	<p>-</p>	<p>Il n'y aura pas de nouvelle ordonnance en 2016: les prévisions de l'OFS au début juillet concluent à une baisse des prix pour 2015.</p>	
Ordonnance sur l'échéance et les intérêts en matière d'impôt fédéral direct pour 2016	<p>Entrée en vigueur le 01.01.2016</p>	<p>Cette ordonnance est publiée chaque année dans le RO, même lorsqu'elle n'est pas modifiée.</p>	